

Lilly France

24 boulevard Vital Bouhot - CS 50004 92521 Neuilly-sur-Seine Cedex Tél.: 01 55 49 34 34 – Fax: 01 41 44 02 47 www.lilly.fr

Information à l'attention des pharmaciens d'officine et des pharmaciens hospitaliers

Neuilly-sur-Seine, le 31 janvier 2023

Objet : Mise à disposition de la spécialité importée Humatrope[®] 6 mg, poudre et solvant pour solution injectable (somatropine), initialement destinée à la Belgique, lot D519979T péremption 09/2024

Chère Consœur, Cher Confrère,

En date du 20 septembre 2022, nous vous avons informé de la rupture de stock de la spécialité Umatrope[®] 6 mg/3 ml, poudre et solvant pour solution injectable (CIP 3400934215872) à compter de janvier 2023.

Dans ce contexte et en accord avec l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM), nous mettons à disposition à titre exceptionnel et transitoire, la spécialité Humatrope® 6 mg, poudre et solvant pour solution injectable, initialement destinée à la Belgique.

Le médicament importé Humatrope® 6 mg est identique au médicament commercialisé en France Umatrope® 6 mg/3 ml (même composition, même dosage, même fabricant). Les éléments de conditionnement, y compris la notice, de la spécialité importée sont rédigés en français, allemand et néerlandais.

Chaque commande de la spécialité Umatrope® 6 mg/3 ml sera accompagnée d'un exemplaire du présent courrier.

Nous vous précisons que Lilly France prend en charge l'exploitation de cette spécialité importée notamment en ce qui concerne l'information médicale, la pharmacovigilance et les réclamations qualités éventuelles. Nous vous rappelons que tout effet indésirable doit être signalé au Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV) dont vous dépendez ou directement via le site de déclaration des effets indésirables www.signalement-sante.gouv.fr.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter notre département d'Information Médicale par téléphone au 0 800 00 36 36 (n° vert) ou au 01 55 49 32 51 ou par email : <u>informationmedicale@lilly.com</u>.

Conscients des désagréments occasionnés par cette situation, nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

Gilles HUBERT Pharmacien Responsable